REGLEMENT « FRUITS ET LEGUMES » SUR L'APPLICATION LIDL PLUS

ARTICLE 1: SOCIETE ORGANISATRICE

La société LIDL SNC, au capital de 458.000.000 euros, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro : 343 262 622, dont le siège social est situé au 1, rue de Hanovre CS 21313 92298 Châtenay-Malabry Cedex dont l'activité est la distribution à dominante alimentaire, organise sur l'application Lidl Plus un jeu intitulé « Fruits et légumes » (ci-après dénommé « campagne »).

Cette campagne n'est pas gérée, sponsorisée ou associée à Facebook ou Instagram. Cela ne fait pas obstacle à ce que la société organisatrice publie des stories Instagram (ou autres communications sur d'autres plateformes / réseaux sociaux) dans le but de promouvoir la campagne.

Les informations fournies par les participants et les gagnants, qui seront utilisées uniquement pour la campagne ou dans le cadre de l'utilisation de l'application Lidl Plus, sont destinées à LIDL SNC et Lidl Stiftung: Lidl Stiftung & Co. KG, Stiftsbergstraße 1, 74167 Neckarsulm (ci-après dénommée « LIDL »), et non Facebook ou Instagram.

ARTICLE 2: CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Durée :

La campagne débute le 01/04/2025 à 08h00 et se termine le 26/04/2025 à 23h59 (date et heure française de connexion faisant foi), soit 26 jours.

Cette campagne est accessible sur l'application Lidl Plus de la société organisatrice.

2.2 Participants:

Cette campagne est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, détentrice de l'application Lidl Plus et d'un compte Lidl, à l'exception du personnel de la société LIDL France, de ses filiales et de ses prestataires intervenant dans l'organisation de la campagne.

La participation est soumise à l'obligation d'achat dans un supermarché Lidl d'un montant minimum de 2€ TTC pour l'un des produits éligibles de la gamme fruits et légumes frais détaillés en Annexe 1.

2.3 Conditions de participation :

Pour participer, il faut qu'entre le 01/04/2025 à 08h00 et se termine le 26/04/2025 à 23h59 le participant doit :

- 1. Posséder l'application Lidl Plus et détenir un compte Lidl Plus
- 2. Se rendre dans un supermarché LIDL situé en France métropolitaine
- 3. Lors de son passage en caisse, acheter un ou plusieurs produits éligibles de la gamme fruits et légumes frais pour une valeur supérieure ou égale à 2€ TTC
- 4. Scanner son application Lidl Plus lors de son passage en caisse (disponible au format digital uniquement dans l'Application)
- 5. Si les conditions précédentes ont été respectées, le participant se verra octroyer une (1) vignette dématérialisée par tranche de deux (2) Euros d'achat TTC réalisé lors d'un même passage en caisse parmi les produits éligibles (offre cumulable). Il est rappelé que le participant doit s'assurer de scanner sa carte de fidélité Lidl Plus lors de son passage en caisse pour obtenir les vignettes sur son compte LIDL. A défaut, il ne sera procédé à aucune régularisation à posteriori de l'attribution des vignettes.

6. Dès que le participant a cumulé huit (8) vignettes (soit 16€ d'achat cumulés sur la gamme fruits et légumes frais en un ou plusieurs passages en caisse), il obtiendra un (1) coupon dans l'Application Lidl Plus lui permettant d'obtenir un fruit ou un légume offert parmi la liste ciaprès. Plus le client obtient de vignettes, plus il débloque des coupons de valeurs de plus en plus importante toutes les 8 vignettes collectées (dans la limite de 8 coupons au total pour chaque participant).

Exemple 1 : lors du passage en caisse, si le total des achats sur la gamme fruits et légumes frais représente 2€, le participant collecte 1 vignette sur son compte LIDL.

Exemple 2 : lors d'un ou plusieurs passage(s) en caisse, si le total des achats sur la gamme fruits et légumes frais représente 16€, le participant collecte 8 vignettes sur son compte LIDL. Il recevra un coupon Lidl Plus lui permettant d'obtenir un fruit ou légume offert parmi la liste ci-après.

Les fruits et légumes que le participant pourra obtenir grâce à son coupon Lidl Plus sont les suivants, selon la disponibilité en magasin et selon le choix qui sera indiqué sur le coupon :

80008 Banane ruban 5 doigts, 82410 Tomate cerise barquette 250 g, 82231 Concombre, 82031 Salade iceberg, 80170 Citron 500 g, 82275 Radis botte, 82150 Sucrine barquette 2 fruits, 80835 Framboise 125g, 82676 Artichaut, 80711 Mangue, 83332 Oignon jaune 1.5kg, 82052 Mâche 150 g, 82712 Ail filet 250 g, 82317 Epinard 400g, 80611 Ananas, 80622 Avocat 3 fruits, 80541 Melon Charentais pièce, 82488 Tomate ronde filet 1 kg, 82302 Asperge verte, 83225 Pomme de terre r´ chair ferme 2.5 kg, 80823 Myrtilles 250 g, 80682 Kiwi 1 kg, 80251 Pomme bicolore 2 kg, 80811 Fraise française barquette 250 g

Le coupon ainsi obtenu peut être sauvegardé dès réception du message d'information du gain.

Le coupon fonctionne comme un coupon Lidl Plus classique : il doit être activé dans le compte Lidl Plus afin d'être utilisé lors d'un prochain passage en caisse. Le coupon est valable 10 jours à partir de sa réception sur l'application Lidl Plus.

Le produit fruit ou légume offert doit être récupéré dans un magasin Lidl sur présentation de l'application Lidl Plus en caisse sans minimum d'achat.

Chaque client peut obtenir jusqu'à 8 coupons fruits et légumes offerts maximum.

Aucune réclamation ne peut être formulée à l'encontre de la société organisatrice par un participant n'ayant pu se connecter suite à un problème technique temporaire.

Tout autre mode de participation que l'application est exclu. En conséquence, toute participation sur papier libre ou sur tout autre support ne pourra être prise en compte.

2.4 Inscription incomplète ou erronée

Toute participation de personne non autorisée à participer ou ne respectant pas le présent règlement, sera considérée comme nulle.

Toute inscription incomplète ou avec des informations erronées ne permettant pas de contacter le participant en cas de gain, ainsi que toute participation de personne non autorisée à jouer ou ne respectant pas le présent règlement, sera considérée comme nulle.

Les participants dont la participation sera déclarée nulle ne pourront prétendre au gain d'un lot.

ARTICLE 3: LOTS

La campagne permet de faire gagner les 8 coupons suivants :

- Coupon 1 : pour 16€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon où il devra choisir entre les produits suivants : 80008 Banane ruban 5 doigts, 82410 Tomate cerise barquette 250 g, 82231 Concombre
- Coupon 2 : Pour 32€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 82031 Salade iceberg, 80170 Citron 500 g, 82275 Radis botte
- Coupon 3 : Pour 48€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 82150 Sucrine barquette 2 fruits, 80835 Framboise 125 g, 82676 Artichaut
- Coupon 4 : Pour 64€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 80711 Mangue, 83332 Oignon jaune 1.5kg, 82052 Mâche 150 g
- Coupon 5 : Pour 80€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 82712 Ail filet 250 g, 82317 Epinard 400g, 80611 Ananas
- Coupon 6: Pour 96€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants: 80622 Avocat 3 fruits, 80541 Melon Charentais pièce, 82488 Tomate ronde filet 1 kg
- Coupon 7 : Pour 112€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 82302 Asperge verte, 83225 Pomme de terre chair ferme 2.5 kg, 80823 Myrtilles 250 g
- Coupon 8 : Pour 128€ dépensés sur les produits éligibles dans un supermarché Lidl, le client recevra un coupon supplémentaire où il devra choisir entre les produits suivants : 80682 Kiwi 1 kg, 80251 Pomme bicolore 2 kg, 80811 Fraise française barquette 250 g

Pour vérifier la date de participation, le moment de réception des données est enregistré électroniquement sur le serveur de la société organisatrice (fuseau horaire de Paris).

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables contre leur valeur en argent.

La société organisatrice se réserve la faculté de remplacer les lots par des dotations de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigent.

ARTICLE 4: INFORMATION DES GAGNANTS, REMISE DES LOTS ET LOTS NON RECUPERES

Le participant sera informé sur son application Lidl Plus de la vignette collectionnée et de l'obtention de son coupon (pour rappel : un coupon toutes les 8 vignettes) suite à son achat.

Si le gagnant ne se manifeste pas pendant la durée de la campagne (entre le 1 avril et le 26 avril 2025) il ne pourra plus collecter de vignettes. Les coupons offerts sont eux valables 10 jours. Si les gagnants ne les utilisent pas durant la période de la campagne combinée à la période de validité des coupons (10 jours), ils seront considérés comme ayant renoncé à ceux-ci. Dans ce cas, le gagnant ne pourra prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 5: LIMITE DE RESPONSABILITE

La société organisatrice ne peut être tenue responsable :

- de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site ou du téléchargement de l'application ;
- des défaillances techniques, en particulier de défaillances du réseau, électriques ou informatiques. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation à la campagne se fait sous son entière responsabilité;
- de tout dysfonctionnement technique et défaillance du réseau à moins que cela soit dû à des actions imprudentes ou intentionnelles, dont la société organisatrice serait responsable ;

La société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait de l'utilisation et/ou de la jouissance du bien gagné.

La société organisatrice s'engage à fournir les lots des coupons en échange de 8 vignettes collectées uniquement dans la limite des stocks disponibles.

ARTICLE 6: EXCLUSION, CESSATION PREMATURÉE OU MODIFICATION DE LA CAMPAGNE

6.1 Tout participant qui aura fraudé, tenté de le faire ou qui est suspecté d'avoir transgressé les conditions de participation, la société organisatrice se réserve la possibilité de l'exclure de la campagne sans mise en garde. Cela concerne également les personnes qui se servent d'outils interdits/illicites (par ex. des outils des pirates informatiques/hacker, des virus, des chevaux de Troie etc.) ou acquièrent d'autres avantages par manipulation.

De plus, les personnes qui participent pour des tiers (avec ou sans leur consentement) peuvent être exclues de la campagne.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur âge. Toutes fausses indications relatives à l'identité ou à l'adresse des participants auront pour conséquence l'élimination immédiate de la campagne.

6.2 La société organisatrice prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le règlement sans que cette décision ne puisse être mise en cause par les participants et sans un quelconque dommage moral ou financier pour les participants.

Elle ne pourra être tenue pour responsable si la présente campagne devait être modifiée, reportée, annulée ou interrompue, et aura la possibilité de le faire à tout moment sans mise en garde, sans préavis et sans en indiquer les raisons. Les participants ne pourraient prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte.

La société organisatrice utilisera cette possibilité de modification, report, annulation ou interruption en particulier au cas où l'exécution de manière règlementaire ne serait pas possible pour des raisons techniques (par ex. des virus dans le système informatique, manipulations ou erreurs dans le logiciel) ou des raisons juridiques.

Au cas où une telle cessation résulterait du comportement d'un participant, la société organisatrice se réserve le droit d'exiger de cette personne la réparation du préjudice subi.

Tout changement affectant le présent règlement ou le déroulement de la campagne fera l'objet d'un avenant publié sur le site.

ARTICLE 7: DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Toute demande ou réclamation quant au déroulement de la campagne et à l'attribution des lots devront être transmises par écrit à la société organisatrice et au plus tard le un (1) mois après la date de fin de la campagne telle que précisée à l'article 2.1 des présentes, soit le 26 mai 2025, auprès du service client : contact@lidl.fr. Les demandes ou réclamations transmises hors délai ne seront pas traitées.

ARTICLE 8: PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

1. Gestion de la campagne

Finalités et bases juridiques du traitement

Les données des participants et des gagnants (Voir ci-dessous « Données traitées ») sont transmises à la société organisatrice via l'application Lidl Plus par la société Lidl Stiftung & Co. KG, Stiftsbergstraße 1, 74167 Neckarsulm, dans le strict cadre de la campagne, aux fins de répondre aux réclamations ou toutes autres demandes de renseignement. La société organisatrice, en tant que responsable de traitement traite ces données sur la base de son intérêt légitime à répondre aux questions des participants. Ces mêmes données pourront, le cas échéant, être traitées pour répondre à des obligations légales.

Ce traitement est basé sur l'acceptation du présent règlement (relation contractuelle).

La société organisatrice, en tant que responsable de traitement :

- En cas de réclamation et de demande de renseignement, les données personnelles collectées seront traitées à des fins de gestions dans le cadre du règlement ou de notre intérêt légitime.
- Les données collectées pourront, le cas échéant, être traitées pour répondre à nos obligations légales.

Données traitées

- Pour les participants
 - Identifiant Client
- Pour les réclamations
 - Nom
 - Prénom
 - Adresse e-mail
 - Adresse postale
 - Numéro de téléphone

Destinataires des données

La société « LIDL », société organisatrice, administre la campagne « fruits et légumes » aux seules fins de participation à la campagne et d'attribution des lots.

La société Lidl Stiftung & Co. KG, Stiftsbergstraße 1, 74167 Neckarsulm est destinataire des données. Celle-ci recevra les informations des gagnants afin d'associer, dans l'application Lidl Plus, les vignettes aux participants.

<u>Durée de conservation des données</u>

Les données seront conservées pendant un délai de 45 jours et le temps nécessaire au traitement des demandes pour les seuls besoins de la campagne.

8.3 Droits des participants à la campagne et abonnés à la Newsletter

En vertu de l'art. 15 paragr. 1 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous avez le droit d'obtenir des informations sur les données à caractère personnel vous concernant traitées par LIDL. En outre, vous disposez d'un droit de rectification (art. 16 du RGPD), d'un droit à l'effacement (art. 17 du RGPD) et d'un droit à la limitation du traitement (art. 18 du RGPD) de vos données à caractère personnel. Vous disposez également d'un droit à la portabilité des données si les conditions de l'art. 20 du RGPD sont remplies ainsi que du droit de disposer des données après votre mort, en accord avec l'article 40-1 de la loi 78/17 du 6 janvier 1978.

Si le traitement des données est fondé sur l'art. 6 paragr. 1 f) RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'opposition en vertu de l'art. 21 du RGPD. Si vous vous opposez à un traitement de données, cette opposition devient valable pour l'avenir, à moins que LIDL en tant que responsable du traitement ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent.

Si le traitement des données est fondé sur un consentement conformément à l'art. 6 paragr. 1 a) du RGPD, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement avec effet pour l'avenir, sans que la légalité du traitement effectué jusqu'à ce retrait en soit affectée. Le retrait de votre consentement à la participation à la campagne peut avoir pour conséquence le retrait de votre participation.

Pour l'exercice de vos droits précités, veuillez-vous adresser au Service Client de la société organisatrice en utilisant le formulaire disponible via le lien suivant : https://service-client.lidl.fr/SelfServiceFR/s/contactsupport, ou en lui écrivant à contact@lidl.fr ou à l'adresse suivante : LIDL France, Service Client, 35 rue Charles Péguy, 67200 Strasbourg.

Pour toute autre question concernant le traitement de vos données personnelles et qui ne constitue pas une demande d'exercice de droits, vous pouvez vous adresser à notre délégué à la protection des données (DPO) en lui écrivant à <u>protection.donnees@lidl.fr</u> ou à l'adresse suivante : Service Protection des données de LIDL France, Direction Juridique et Compliance, 1 rue de Hanovre, CS 21313 92298 Châtenay-Malabry Cedex.

Vous disposez en outre d'un droit de réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle nationale pour la protection des données.

Pour une information complète sur les traitements de LIDL France, consultez notre <u>politique de protection des données.</u>

ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

9.1 La participation à la campagne implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement et de ses éventuels annexes et avenants.

Le présent règlement est librement consultable sur l'onglet de la campagne disponible sur la page adresse url du règlement et est adressé à titre gratuit à toute personne en faisant la demande avant le 26/04/2026 à l'adresse suivante : à <u>contact@lidl.fr</u>.

- **9.2** La société organisatrice a élaboré le présent règlement en application du droit français et de la directive 2005/29/CE du Parlement Européen et du Conseil du 11 mai 2005.
- **9.3** Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement par la société organisatrice.
- 9.4 Tout litige né à l'occasion de cette campagne sera soumis aux tribunaux compétents.

ANNEXE 1: PRODUITS ELLIGIBLES

Banane vrac	80000	Melon Canari	80551	Mélange de roquette	82156	Brocoli 500 g	82904
Banane ruban	80008	Pastèque géante	80571	Haricot vert vrac	82210	Chou vert	82919
Orange sanguine 1 kg	80032	Pastègue sans pépin	80576	Haricots verts 250 g	82211	Chou romanesco	82926
Pomelo Corse IGP	80039	Melon vert	80581	Haricots verts 500 g	82212	Chou de Bruxelles	82931
Pomelo	80041	Ananas Victoria	80601	Concombre	82231	Chou rouge	82946
Pomelo 3 fruits	80045	Ananas	80611	Oignon botte	82236	Choudou	82954
Pomelo géant	80056	Avocat	80616	Mini concombre	82241		82956
Mandarine	80070	Avocat 2 fruits	80620	Blanc poireau 500 g	82261	Champignon brun 200g	83005
Mandarine 1 kg	80073	Avocat 3 fruits	80622				83009
	80076	Grenade	80646	Poireau botte Radis	82263 82275	Champignon blanc Champignon blanc	83015
Mandarine caissette		Kiwi				. 0	
Mandarine Orri vrac	80085		80676	Légumes à ratatouille	82281	Champignon blanc Persil botte	83017
Clémentine feuille	80117	Kiwi barquette	80680	Asperge verte	82302		83096
Orange spéciale mach	80134	Kiwi 1 kg	80682	Asperges 500 g	82313	Pomme de terre	83141
Orange vrac	80135	Kiwi Gold 3 fruits	80690	Epinard 400 g	82317	Oignon 4 têtes	83131
Orange 1 kg	80140	Noix de coco	80696	Courgette vrac	82345	Pomme de terre de co	83212
Orange 1,5 kg IGP	80141	Mangue	80711	Courgette ronde	82347	Pomme de terre 1,5kg	83223
Orange à dessert	80142	Fruit de la passion	80724	Tomate cerise mix	82383	Pomme de terre 2.5kg	83225
Orange à dessert	80143	Patate douce	80755	Tomate cerise grappe	82387	Pomme de terre	83243
Orange à jus 2 kg	80157	Topinambour vrac	80769	Tomate cerise 1 kg	82390	Pomme de terre four	83244
Orange à jus 3 kg	80159	Mûre 125 g	80790	Tomate cerise mix	82401	Pomme de terre	83253
Citron vrac	80160	Fraise 250 g	80801	Tomate cerise 250 g	82403	Pomme de terre ratte	83272
Citron 500 g	80170	Fraise 500 g	80805	Tomate cerise	82411	Pomme de terre four	83274
Citron vert Fairtrad	80181	Fraise 1 kg	80806	Tomate charnue vrac	82415	Pomme de terre 2,5kg	83275
Pomme Golden vrac	80185	Fraise Ronde	80809	Tomate cocktail	82438	Pomme de terre 5 kg	83277
Pomme Golden	80187	Fraise 500 g	80810	Tomate allongée 500g	82446	Pomme de terre rouge	83295
Pomme Golden 1,5 kg	80191	Fraise 250 g	80811	Tomate ronde grappe	82465	Pomme de terre frites	83302
Pomme Golden 2 kg	80192	Myrtilles 250 g	80823	Tomate ronde grappe	82466	Pomme de terre	83321
Pomme Golden	80194	Framboise 125 g	80835	Tomate ronde 1 kg	82488	Pomme de terre	83323
Pomme Granny	80197	Datte fraîche	80881	Tomate Antan	82497	Oignon jaune 1.5kg	83332
Pomme chair rouge	80203	Noisettes	80907	Tomate côtelée coeur	82505	Oignon jaune 500 g	83343
Pomme Pink Lady®	80215	Noix sèche	80925	Tomate Kumato ®	82511	Oignon rouge 4 têtes	83348
Pomme Choupette®	80224	Noix 750 g	80926	Poivron mix 500 g	82586	Oignon jaune	83329
Pomme bicolore vrac	80245	Noix décortiquée	80930	Poivron mix 1 kg	82588	Oignon rouge	83347
Pomme 4 fruits	80247	Jus dorange	81223	Poivron mix 2 fruits	82591	Oignon rouge	83350
Pomme bicolore	80248	Banane Bio fairtrade	81510	Poivron rouge vrac	82615	Oignon rosé 1 Kg	83367
Pomme bicolore	80251	Orange bio	81532	Poivron rouge allongé	82637	Oignon Rosé	83368
Pomme bicolore	80253	Citron Bio	81540	Mini poivron doux	82669	Echalion 500g	83377
Poire verte vrac	80275	Pomelo Corse Bio	81544	Artichaut	82676	Pomme de terre 1 kg	83380
Poire 4 fruits	80278	Pomme 4 fruits Bio	81567	Artichaut bouquet	82687	Oignon jaune 4 têtes	83399
Poire 1 Kg	80281	Kiwi bio	81668	Fenouil vrac	82690	Radis noir	83460
Poire 1.5 kg	80283	Avocat Bio 2 fruits	81672	Gingembre vrac	82700	Tomate cerise 200 g	83692
Pomme à cuire	80302	Batavia	82001	Ail 250 g	82712	Carottes Bio	84295
Pomme à cuire 2 kg	80304	Duo de salades	82005	Ail rosé	82709	Mâche bio	84511
Abricot vrac	80340	Endive 5 fruits	82012	Ail 500 g	82713	Aubergine Bio	84526
Abricot 500 g	80345	Endive sachet 500 g	82015	Céleri rave	82721	•	84535
Cerise vrac	80355	Endive 1kg	82016	Ail 3 têtes	82726	Poireau bio	84536
Cerise 500 g	80363	Jeune pousse endive	82018	Navet filet 1 Kg	82746	Courgette Bio	84545
Nectarine vrac	80380	Feuille de chêne	82026	Jeune Pousse Carotte	82754	Tomate cerise Bio	84559
Nectarine 500 g	80385	Salade iceberg	82031	Courge en tranche	82730	Tomate cerise	84560
Nectarine 1 kg	80388	Mâche 125 g	82051	Manioc	82748	Tomate grappe bio	84570
Pêche vrac	80395	Mâche 150 g	82052	Carotte vrac	82755	Poivron Bio	84587
Pêche 500g	80400	Cresson botte	82057	Carotte 1 kg	82760	Carotte Bio 1 kg	84611
Pêche 1 kg	80403	Laitue	82071	Carotte barquette	82762	Ail Bio	84614
Prune rouge	80410	Salade multicolore	82114	Carottes 2 Kg	82763	Ail Bio 200 g	84616
Raisin rosé				-		•	
	80490	Romaine	82126	Carotte fane	82781	Echalote Bio 250 g	84636
Raisin blanc	80500	Roquette 125 g	82135	Echalote 250 g	82831	Brocoli Bio	84645
Raisin sans pépin	80505	Sucrine 3 fruits	82151	Echalote	82833	Plantes aromatiques	84650
Baby pastèque	80538	Mélange de salades	82157	Butternut	82836	Oignon rouge Bio	84658
Melon Charentais	80541	Salade mix	82158	Céleri branche	82846	Pomme de terre Bio	84662
Melon caissette	80543	Aubergine vrac	82180	Maïs 2 fruits	82860	Oignon bio 500 g	84665
Melon Galia	80546	Aubergine 500 g	82185	Chou Fleur	82876	Tomate cerise 250 g	82410